

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.16 Vœu relatif à l'offensive de l'armée turque sur le canton d'Afrin

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le « voeu relatif à l'arrêt des combats dans le canton d' Afrin au Nord de la syrie », déposé par Nicolas BONNET OULALDJ, Raphaëlle PRIMET et les élu-e-s du Groupe communiste-front de gauche ;

Considérant le « voeu contre l'agression turque sur Afrin » déposé par Danielle SIMONNET ;

Considérant que la Turquie a lancé le 20 janvier l'opération « Rameau d'olivier » contre la région d' Afrin en Syrie,

Considérant que le canton d'Afrin est l'un des premiers lieux à avoir échappé en 2012 au contrôle du régime syrien, et qu'il s'est imposé comme un refuge pour des réfugiés de toutes confessions ou appartenances « ethniques » ;

Considérant que cette offensive a pour objectif de briser les Kurdes de Syrie et d'éliminer leurs combattants qui ont mené la lutte contre Daech ;

Considérant que le bombardement d'un camp de 20.000 réfugiés a fait de nombreuses victimes, principalement des femmes et des enfants, dont beaucoup de réfugiés d'Idlib.

Considérant que cette agression ouvre un nouveau front qui affaiblit encore un peu plus les espoirs de paix à court terme en Syrie ;

Considérant que les « Unités de protection du peuple » d' Afrin et du Rojava ont été, au sein des « Forces Démocratiques Syriennes », en première ligne dans la lutte contre Daech, de Kobane à Raqqa ;

Considérant que cette offensive affaiblit le front contre Daesh qui occupe toujours des poches de résistance à l'est de la Syrie ;

Considérant que les autorités turques ont arrêté plus de 300 personnes accusées de « propagande terroriste » sur les réseaux sociaux pour avoir dénoncé cette offensive ;

Considérant que depuis plus d'une semaine les Kurdes et leurs ami-e-s manifestent dans tout le pays pour exiger la fin de l'offensive turque ;

Considérant que la Ville de Paris a été elle-même durement touchée par les attaques terroristes de Daech;

Sur la proposition de M. Patrick KLUGMAN au nom de l'exécutif, le Conseil de Paris

Émet le vœu:

- Que La Ville de Paris condamne l'attaque turque sur Afrin et exprime sa pleine solidarité aux populations touchées et appuie les efforts entrepris au niveau international pour mettre un terme à cette offensive.